REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 19 mai 2020

Présents: M. Pascal ALTENBACH (UDC), Mme Ariane ARLOTTI (EàG), M. Jean-Luc von ARX (DC), M. Omar AZZABI (Ve), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Rémy BURRI (PLR), Mme Anne CARRON (DC), M. Jean-Pascal CATTIN (HP), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), M. Daniela DOSSEVA (MCG), Mme Annick ECUYER (EàG), Mme Hélène ECUYER (EàG), M. Stefan GISSELBAEK (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Olivier GURTNER (S), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Ahmed JAMA (S), M. Ulrich JOTTERAND (S), M. Alain de KALBERMATTEN (DC), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Christina KITSOS (S), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), Mme Veronica LATELLA (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Georges MARTINOLI (PLR), Mme Yasmine MENETREY (MCG), M. François MIREVAL (S), Mme Dalya MITRI DAVIDSHOFER (S), M. Léonard MONTAVON (DC), Mme Amanda OJALVO (S), Mme Maria PEREZ (EàG), Mme Hanumsha QERKINI (Ve), M. Nicolas RAMSEIER (PLR), Mme Patricia RICHARD (PLR), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. John ROSSI (PLR), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (HP), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (HP), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Luis VAZQUEZ (S), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG)

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire de la délibération et des annexes est/sont à adresser au SAFCO via l'application ADESCO 2.0

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] ~~*ordinaire*~~ *extraordinaire* [2]

A la demande du Conseil municipal du 30 avril 2020

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 28 mai 2020.

Objet **: PR-1402**

Ouverture en vue du bouclement d'un crédit de 262 800 francs destiné à l'acquisition et à la mise en place d'un système de rink avec bandes absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets (PR-1316 votée le 16 janvier 2019), un crédit complémentaire de 12 827,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Date: 30 mai 2020

Signature/s: Marie-Pierre Theubet, présidente

Martine Sumi, secrétaire